

**MAIRIE DE MENESPLET  
10, RUE DE LA REPUBLIQUE  
24700 MENESPLET**

**CONSEIL MUNICIPAL**

COMpte Rendu Sommaire  
DE LA SEANCE DU **jeudi 07 juin 2018**

**EtaiEnt présents :** M. CHAUSSADE, Mme PILET, M. BAÏDA, M.LAURIERE, M. LAMOTHE, Mme GUILLAUME, Mme RAUTURIER, M. BESSEDE, M. COUSTILLAS, Mme JUKOWSKI, M. LACOMBE, M. SERRE, Mme VINCENT, Mme QUIVIGER,

**Absents excusés :** Mme ANTUNES (procuration à Mme PILET), M. DECOLY (procuration à M. BAÏDA), Mme ARVIEUX, Mme RONDA, M. GOUGAY.

Madame PILET a été nommée secrétaire de séance

## 1 – Délibérations

### **1 – Acquisition terrain Rue de l'abbé Huguet (2018-03-001)**

Le Maire rappelle au conseil municipal la proposition d'un administré, précédemment évoquée en séance du 9 avril dernier, souhaitant vendre une parcelle lui appartenant, à la commune de Ménesplet. Le prix d'acquisition fixé par la commune est de 20€/m<sup>2</sup> soit : 682 m<sup>2</sup> X 20 € = 13 640.00 € Cette acquisition se fera sous la forme d'un acte administratif.

### **2 – Nomination du délégué à la protection des données (2018-03-002)**

**Monsieur le Maire, RAPPELE QUE** le règlement (UE) 2106/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (RPDG) du 27 avril 2016, s'applique au sein des Etats membres à partir du 25 mai 2018. **Il PROPOSE** au Conseil municipal : de désigner l'AT D24, délégué mutualisé à la protection des données : accord unanime.

### **3 – Motion relative au projet d'unité pilote d'inertage de l'amiante à Bergerac (2018-03-003)**

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de la motion relative au projet d'unité pilote d'inertage de l'amiante sur le site classé SEVESO de la SNPE de BERGERAC, annexée à la présente délibération. **Après lecture faite, le conseil municipal, à l'unanimité,** APPROUVE l'ensemble du contenu de la motion établie par le Conseil départemental, S'ASSOCIE solidairement à la démarche du Conseil départemental en faveur du projet industriel d'inertage de l'amiante.

### **4 – Convention mise à disposition personnel technique (2018-03-004)**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal, sous réserve de l'avis qui sera émis par la Commission Administrative Paritaire sollicitée sur cette question, de renouveler la mise à disposition des agents de la Communauté de communes dans les conditions précisées dans le tableau ci-dessous :

GRADE	H/HEBDO	MAD EN CTS	COMMUNE
1 ADJOINT TECHNIQUE	35	4,55	MENESPLET
1 ADJOINT TECHNIQUE	35	9,80	MENESPLET
1 ADJOINT TECHNIQUE	35	11,55	MENESPLET
1 ADJT TECHNIQUE PPL 1° CL	35	16,10	MENESPLET

## II – Informations

### 1 – Informations communautaires

#### 2- Courrier de la préfecture sur la prévention et la lutte contre l'ambrosie : nomination d'un référent

La préfecture a fait un courrier concernant la prévention et la lutte contre l'ambrosie en raison de sa dangerosité au niveau des graves allergies qu'elle peut provoquer. Cette plante pousse un peu partout il est nécessaire de la détruire. En cas de doute et pour aider à la reconnaître, un référent a été nommé à la mairie : M. Michel COUSTILLAS

#### 3 – Voisins vigilants ou participation citoyenne

La mairie a reçu une demande d'une association « voisins vigilants » pour la surveillance contre d'éventuels cambriolages. Cette même démarche peut être faite par une « participation citoyenne » cette dernière intervention est faite par les services de l'état.

#### 4 – Réunion publique gendarmerie : proposition

La gendarmerie va organiser une réunion publique concernant les cambriolages et autres actes délictueux, la date n'a pas encore été déterminée.

#### 5- Consultation sur le projet de modification du périmètre du site FR7200661 :

Consultation sur le projet de modification du périmètre du site concernant NATURA2000. Zone protégée en bord de rivière, approuvée à l'unanimité

#### 6- Informations diverses

- Une réflexion est en cours concernant l'utilisation du local du CCAS. Il faudra pour cela programmer une réunion de la commission des travaux.
- Les T.A.P. se terminent fin juin, des bâtiments pourront donc être récupérés. Des contacts ont eu lieu pour une utilisation locative.
- Le petit journal de la mairie sera distribué dans le courant de la semaine prochaine.

Vu pour être affiché le Lundi 11 juin 2018, conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Ménesplet, le 10 juin 2018  
(Sceau de la mairie)



Le Maire,  
(signature)  
L. Adrien de Lignier